

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DES MEMBRES DE LA CAISSE DES JARDINS DES CHUTES MONTMORENCY
TENUE EN MODE HYBRIDE LUNDI LE 24 AVRIL 2023 À 18H30
DANS L'AUDITORIUM DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE LA COURVILLOISE
SITUÉE AU 2265, AVENUE LARUE À QUÉBEC**

Vidéo d'ouverture « Toujours à vos côtés. »

1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 Mot de bienvenue

L'animatrice de la soirée, madame Véronique Beaulieu souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Elle présente monsieur Xavier Simard, président du conseil d'administration, qui agira à titre de président d'assemblée.

Monsieur Simard souhaite la bienvenue à tous les membres et il remercie les membres présents en salle ainsi que ceux en ligne.

Il présente ensuite les gens qui l'accompagnent à l'animation ou qui sont en soutien pour cette assemblée :

- Monsieur Stéphane Dubé, directeur général de la Caisse et secrétaire-adjoint au conseil d'administration ;
- Madame Hélène Munger, présidente du comité mise en candidature ;
- Madame Jeanne d'Arc Lefrançois, présidente du comité coopération et Fonds d'aide au développement du milieu ;
- Madame Véronique Beaulieu, maître de cérémonie de l'assemblée qui nous appuiera dans le déroulement, la gestion du temps et la gestion des périodes de questions des membres.

L'animatrice informe les membres sur le fonctionnement du vote pendant l'assemblée. Le conseil d'administration a choisi la formule d'assemblée en mode hybride, ce qui implique que tous les membres présents, en salle et en ligne, pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres sujets feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre prochains jours. C'est lors de cette période que les membres pourront se prononcer sur la répartition des excédents annuels et les ristournes ainsi que pour l'élection des membres du conseil d'administration.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Présentation d'une *capsule vidéo* introductive de monsieur Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins. C'est un fier ambassadeur de notre coopérative de services financiers.

Après le visionnement de la capsule vidéo, les membres, présents en salle, applaudissent.

2- FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'AGA

L'animatrice mentionne quelques informations utiles pour faciliter le déroulement de l'assemblée, les votes en direct et les interactions durant la soirée. Elle fait également mention des règles à respecter pour que tout se déroule bien en mode présentiel et en ligne.

Également, monsieur Xavier Simard fait quelques précisions importantes sur les membres. Il mentionne que seul un membre de plein droit de la Caisse, admis depuis au moins 90 jours, peut proposer ou appuyer une proposition et voter. Ce membre est celui qui respecte les conditions suivantes :

- Résider, être domicilié ou travailler au Québec
- Être une personne physique de 18 ans et plus, ou être une personne morale ou une société
- Être un membre réadmis membre de plein droit

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Pour cette assemblée, deux personnes scrutatrices doivent être nommées. Ces personnes sont responsables d'assurer le respect du processus de votation, notamment en procédant au décompte des votes afin de communiquer les différents résultats. Elles s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver les résultats secrets, tant qu'ils ne seront pas officiellement annoncés.

Monsieur Xavier Simard recommande madame Claudine Therrien et monsieur Vincent Guérin à agir comme personnes scrutatrices étant donné qu'ils ont préalablement été familiarisés avec le processus de votation avant cette assemblée. Monsieur Simard demande un proposeur et un appuieur pour cette proposition.

Il est proposé par : [REDACTÉ] d'adopter la recommandation
Et que la proposition est appuyée par : [REDACTÉ]

Avant de passer au vote, monsieur Xavier Simard valide s'il y a des questions ou des commentaires. Il n'y a aucune question ni de commentaire.

Le vote, en ligne et dans la salle, est disponible. En attente des résultats, les membres sont informés de la présence de trois organismes pour aider à la réalisation de cette soirée :

- Le Pivot : pour la friperie ;
- Le Carrefour-Jeunesse Emploi Montmorency : pour les bouchées qui seront servies après l'AGA ;
- Le Para-Chute de Boischatel, milieu de vie inclusif pour les 12-25 ans : qui fera déguster son miel.

Merci à vous tous!

Sur proposition de [REDACTÉ], appuyée par [REDACTÉ], il est résolu à la majorité d'adopter la nomination de madame Claudine Therrien et monsieur Vincent Guérin à titre de personnes scrutatrices.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Stéphane Dubé, secrétaire-adjoint du conseil d'administration, fait la lecture de l'ordre du jour à l'assemblée.

Monsieur Simard demande un proposeur et un appuieur pour cette proposition.

Il est proposé par : [REDACTÉ] d'adopter l'ordre du jour
Et que la proposition est appuyée par : [REDACTÉ]

Le vote, en ligne et dans la salle, est disponible. En attente des résultats, les membres sont informés qu'il y a un organisme important dans notre communauté, soit Le Pivot. Monsieur Simard souligne la présence de la directrice, madame [REDACTÉ].

Sur proposition de [REDACTÉ], appuyée par [REDACTÉ], il est résolu à la majorité d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 avril 2022

Les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance du procès-verbal sur notre site internet. En fait, il a été déposé en même temps que l'avis de convocation.

Monsieur Simard demande un proposeur et un appuieur pour cette proposition.

Il est proposé par : [REDACTÉ] d'adopter le procès-verbal de l'assemblée 2022
Et que la proposition est appuyée par : [REDACTÉ]

Le vote, en ligne et dans la salle, est disponible. En attente des résultats, les membres sont informés de la participation de l'organisme Carrefour-Jeunesse Emploi Montmorency. On les remercie de leur présence en salle. Tout comme le Pivot, ce sont des organismes importants dans notre milieu.

Sur proposition de [REDACTÉ], appuyée par [REDACTÉ], il est résolu à la majorité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2022.

3- RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

3.1 Rapport du conseil d'administration

Monsieur Xavier Simard, président du conseil d'administration, présente les membres du conseil d'administration. Par la suite, c'est avec fierté qu'il livre les principales réalisations de la dernière année ainsi que les orientations fixées par la Caisse. Voici quelques réalisations :

- Être un leader socioéconomique de taille (Mission Desjardins) ;
- Être une caisse engagée et solidaire ;
- Avoir un accent mis sur la jeunesse.

Le rapport annuel 2022 est disponible sur le site internet de la Caisse. On y retrouve, entre autres, les résultats et les activités de la Caisse au cours de la dernière année ainsi le rapport financier 2022.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Monsieur Xavier Simard livre le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée ;
- Aucune dérogation pour les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées. Ils ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent ;
- Aucun contrat conclu de fourniture de biens ou de services accordés par la Caisse à des personnes visées par le Code.

3.3 Rapport financier

Présentation d'une *capsule vidéo* sur l'évolution des résultats financiers.

Présentation d'une *capsule vidéo* des faits saillants du rapport financier de la Caisse.

C'est avec fierté que le directeur général, Monsieur Stéphane Dubé, souligne quelques faits saillants importants de l'année 2022. La Caisse a réalisé :

- Une croissance importante de 43 M\$ au niveau du financement hypothécaire, et qui est similaire à 2021. Cela démontre que la caisse a la capacité de bien accompagner ses membres pour des projets d'acquisition ou de rénovation, et ce, peu importe le contexte économique ;
- Une croissance importante des dépôts des membres qui a permis de réduire nos emprunts à la Fédération ;
- Une hausse totalisant plus de 14 820 000 \$ des excédents d'opérations. Cela représente les surplus générés par les activités au quotidien de la caisse. Cela reflète le rayonnement et l'impact financier de la caisse dans son milieu et qui contribue à la solidité financière du Mouvement Desjardins ;
- L'actif a atteint un milliard ;
- Le volume d'affaires a atteint 2 milliards 200 millions ;
- Des sondages de satisfaction des membres tout au long de l'année. Ce sont 1 400 membres qui ont accepté d'y répondre. Deux volets sont mesurés :
 - 1) Le taux net de recommandation (TNR) : qui est excellent et supérieur à celui du Mouvement Desjardins ;
 - 2) L'évolution de la loyauté : 97 % des membres disent qu'elle a augmenté ou demeuré la même. Ce qui est excellent et supérieur à celle du Mouvement Desjardins.

De plus, monsieur Dubé remercie :

- les 22 803 membres de la Caisse pour leur confiance ;
- les employés pour leur professionnalisme, leur dévouement et leur bienveillance ;
- les administrateurs pour leur support et leur rayonnement dans le milieu.

À la suite des explications additionnelles transmises par le directeur général, monsieur Xavier Simard valide s'il y a des questions ou des commentaires concernant les résultats financiers. Il n'y a aucune question ni de commentaire.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

La présidente du comité Coopération et Fonds d'Aide au Développement du Milieu (FADM), madame Jeanne d'Arc Lefrançois, présente brièvement les faits saillants de l'année :

- Le fonds d'aide au développement du milieu (FADM) a reçu et analysé près de 30 demandes pour l'année 2022 et environ 50 pour les dons et commandites ;
- Le rôle du comité est de contribuer au mieux-être social et économique de notre communauté.

Pour parler des initiatives porteuses, dans différents secteurs d'activités, madame Lefrançois invite les membres à visionner les deux capsules vidéo suivantes :

- Présentation de notre magnifique « Gala des bourses 2022 »
- Résumé des initiatives « vedettes » de l'année 2022.

De plus, voici quelques informations additionnelles :

- Le montant engagé, dans des projets d'ici, est de 343 257,15 \$. Cette somme est répartie comme suit : au FADM, c'est 269 958,65 \$ et au niveau des dons et commandites, c'est 73 298,50 \$;
- Présentation de la répartition des montants investis dans la collectivité selon les différents secteurs d'activités, ce qui respecte notre « Plan d'engagement et de proximité » élaboré en 2021 ;
- Présentation des priorités d'investissement.

De plus, madame Lefrançois remercie les membres du comité qui ont fait un travail absolument extraordinaire et très pertinent. Également, elle remercie la responsable des communications et du comité, soit madame Cindy Pouliot Desmarais.

Les membres dans la salle applaudissent.

La présidente du comité FADM dévoile officiellement le projet « Un compte, un arbre » avec la collaboration de l'organisme « Arbre-Évolution ». Chaque compte ouvert en 2023 permettra de planter un arbre dans la grande région de Québec et de la Côte de Beaupré en 2024. Pour bonifier ce projet, la Caisse offre aussi un arbre pour chaque membre votant présent en salle.

Pour terminer la partie du bilan de l'engagement de la caisse dans le milieu, madame Lefrançois est fière d'annoncer qu'il y a eu un appel de projets à nos organismes et à nos écoles. C'est un montant de 1 000 \$ maximum qui sera attribué pour soutenir ce projet. Nous en avons reçu 19 en provenance autant des écoles que des organismes. Monsieur Xavier Simard procède au tirage. Toutes nos félicitations à [REDACTED] pour son projet d'aménagement d'un local de lecture pour les enfants de 1ère année (achat d'ameublement) par [REDACTED].

4- PÉRIODE DE QUESTIONS

L'animatrice fait part des consignes à suivre pour la période de questions. Les sujets sont en lien avec l'ordre du jour de ce soir afin de garder l'assemblée la plus efficace possible. Tous les autres sujets pourront être abordés avec nos intervenants après l'AGA.

Le président du conseil d'administration, le directeur général et les autres intervenants se rendent disponibles pour répondre aux questions des membres et recevoir leurs commentaires.

- 1) Question de [REDACTED] : Quelles seront les sommes attribuées au projet pour la plantation des arbres? Ce sera au coût de 10\$ par arbre jusqu'à concurrence de 1 500 arbres.
- 2) Question de [REDACTED] : Pourquoi ne pas donner plus de ristournes aux membres? C'est le meilleur scénario proposé par le conseil d'administration et cela correspond au montant maximal selon les barèmes recommandés par la Fédération.

5- PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)

Présentation d'une capsule vidéo sur les ristournes.

Avant de poursuivre, l'animatrice prend quelques instants pour faire part d'un message provenant de [REDACTED] est en ligne. Elle tient à remercier la Caisse pour le beau prix qu'elle vient de gagner. Elle est vraiment heureuse et ces élèves le seront tout autant! WoW!!!

L'animatrice invite le directeur général à présenter la proposition sur le partage des excédents et la proposition sur les ristournes pour laquelle les membres seront appelés à voter après les présentations de

ce soir. Toute la documentation de référence est d'ailleurs disponible pour les membres en ligne ainsi que sur le site internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse.

Monsieur Stéphane Dubé fait la présentation et il précise que le scénario qui est recommandé par le conseil d'administration est celui que les administrateurs estiment le plus avantageux pour l'ensemble de nos membres et de notre communauté. C'est totalement conforme aux encadrements applicables.

Le directeur général, monsieur Stéphane Dubé, explique à l'assemblée la recommandation du conseil d'administration pour la répartition des excédents annuels et le projet de ristournes.

Voici la recommandation concernant la façon de les répartir :

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres ¹	4 666 k\$
	Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	35 342 k\$
	Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM ²	200 k\$
	Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE	10 k\$
	Solde des excédents à répartir (au 31 DÉCEMBRE 2022)	40 218 k\$
¹ Inclut 1 877 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes	Affectation au FADM	(228) k\$
² Non éligible	Affectation à la RRE	(7 687) k\$
(FADM) Fonds d'aide au développement du milieu	Affectation à la réserve générale	(32 304) k\$
(RRE) Réserve pour ristournes éligibles	Solde des excédents à répartir	0

Proposition de versement pour l'année 2022		
1 889 329 \$	227 527 \$	1 661 802 \$
	FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU	RISTOURNES AUX MEMBRES

Proposition sur la répartition des excédents annuels			
RISTOURNE VOLUMES ¹	Taux par 1 000 \$ de volume PARTICULIERS	ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes			216 k\$
Épargne et placements	0,58 \$		228 k\$
Fonds			122 k\$
Prêts et marges de crédit			492 k\$
RISTOURNE ASSURANCES²	23 \$/1 000 \$ de prime		183 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT²	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets		114 k\$
RISTOURNE PRODUITS²	Montant de 50 \$ ³		283 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE²	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions		24 k\$
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES			1 662 k\$

Monsieur Simard demande un proposeur et un appuyeur pour cette recommandation.

Il est proposé par : [REDACTÉ] de proposer la recommandation de partage des excédents Et que la proposition est appuyée par : [REDACTÉ]

L'animatrice fait des précisions sur cette proposition qui est recommandée par le conseil d'administration. La répartition, des excédents annuels et les taux de ristournes, sera soumise au vote après l'assemblée. Elle précise également la façon de voter au cours des quatre prochains jours et que des bornes de votation seront disponibles sur place pour voter directement après l'assemblée.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Le président du conseil d'administration, monsieur Xavier Simard, agira comme président d'élection tel que le prévoit notre règlement et le directeur général, monsieur Stéphane Dubé, agira à titre de secrétaire d'élection.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

L'animatrice fait un rappel de la démarche du profil collectif enrichi. La confiance des membres envers le conseil d'administration de la Caisse est primordiale. Les membres s'attendent à ce que le conseil soit formé de personnes qui leur ressemblent et qui possèdent collectivement les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter leurs intérêts et s'assurer que la Caisse soit bien gérée.

C'est pourquoi votre conseil d'administration se donne chaque année des cibles de compétences et de représentativité, qu'on appelle le profil collectif enrichi.

Le conseil d'administration met donc à jour à chaque année son profil collectif en fonction de sa réalité et ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés pour la prochaine élection. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures.

En posant sa candidature, chaque membre devait d'ailleurs démontrer dans quelle mesure il viendrait enrichir la composition du conseil.

Il est important de comprendre que les critères recherchés par le conseil d'administration ne sont pas obligatoires, il s'agit plutôt d'objectifs que nous nous donnons pour assurer la diversité et la complémentarité des compétences des administrateurs et des administratrices.

Toutes les candidatures éligibles sont brièvement présentées à l'assemblée.

Madame Hélène Munger, présidente du comité mise en candidature, fait lecture du rapport du comité mise en candidature. Conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et le *Règlement intérieur de la Caisse*, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 16 janvier 2023 de la façon suivante :

- Affichage dans tous nos établissements
- Diffusion sur nos canaux virtuels
- Publicité dans les journaux locaux

Pour l'assemblée générale de cette année, quatre postes sont à combler et la Caisse a reçu huit candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la *Loi*, le *Règlement intérieur de la Caisse* et le *Code de déontologie* de Desjardins. Deux personnes candidates ont retiré leur candidature, ce qui porte le nombre final de candidatures éligibles à six.

Profil collectif enrichi Critères recherchés en 2023		
COMPÉTENCES ET COMPORTEMENTS <ul style="list-style-type: none">▪ Bon jugement dans la prise de décision▪ Ouverture d'esprit▪ Vision stratégique▪ Habiletés en communication▪ Valeurs coopératives▪ Capacité d'adaptation aux changements▪ Intégrité▪ Sensibilité au développement durable▪ Aise/agilité avec les outils informatiques et technologiques.	REPRÉSENTATIVITÉ GENRES <ul style="list-style-type: none">▪ Femmes : 1 à 2▪ Hommes : 2 à 3 GROUPE D'ÂGE <ul style="list-style-type: none">▪ 18-34 ans : 1▪ 50-64 ans : 3	AUTRES ÉLÉMENTS DE REPRÉSENTATIVITÉ <ul style="list-style-type: none">▪ 1 personne représentant le secteur primaire de la Caisse (anciennement connu sous le nom de Courville, Montmorency, Villeneuve et Boischatel)▪ Une répartition équilibrée entre des administrateurs et administratrices d'expérience et des nouvelles candidatures est souhaitable afin de favoriser une saine continuité de la gouvernance de la Caisse

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

Les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur pour les postes universels sont :

[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Afin de permettre à l'assemblée de mieux connaître les six personnes candidates, à tour de rôle par ordre alphabétique, chaque personne candidate fait une brève présentation orale, d'un maximum de deux minutes. Cette portion de l'assemblée sera disponible en réécoute sur le site Internet de la Caisse.

5.2.4 Élection par votation (vote en différé)

Tel que mentionné en début d'assemblée, l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre prochains jours.

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

L'animatrice donne des précisions afin que les membres puissent exercer leur droit de vote en différé en toute connaissance de cause. En effet, dès la fin de la présentation et au cours des quatre prochains jours, les membres seront appelés à voter sur les éléments suivants, soit :

- la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes; et
- l'élection des membres du conseil d'administration

Pour l'exercice du vote en différé, madame Beaulieu rappelle que :

- Seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter.
- La réécoute de cette assemblée sera possible par le biais du bouton « Mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse.
- La documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse :
 - o Le document présentant les personnes candidates
 - o Un document présentant la proposition sur le partage des excédents et la ristourne.
 - o Le rapport annuel qui contient le rapport financier de la Caisse.
- Pour voter, c'est un rendez-vous sur AccèsD. C'est une plateforme de votation qui permet de confirmer que les membres répondent bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.

Le directeur général, monsieur Stéphane Dubé, mentionne que cette année, les membres pourront utiliser la borne de votation. Dès l'ouverture de la période de votation et pour les quatre prochains jours aux différents centres de services de la Caisse, sur la rue Vachon dans Courville, et sur l'Avenue Royale à Boischatel, notre équipe vous attend et vous accompagnera! Cette solution a été mise en place afin de permettre de recueillir le vote des membres qui n'ont pas AccèsD... mais j'ai une confiance à vous faire: la borne est accessible à tous les membres. Si vous voulez être accompagné, nous le ferons avec plaisir!

OUVERTURE DE LA PÉRIODE DE VOTATION EN DIFFÉRÉ POUR 4 JOURS

À la fin de la présente assemblée, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours. Il sera donc possible pour les membres de voter jusqu'au vendredi le 28 avril 2023 à 23h59.

PRÉCISIONS SUR L'ANNONCE DES RÉSULTATS ET LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'animatrice mentionne que les résultats du vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement. Puis, dans les 24 à 48 heures suivant la fin de la période de votation, le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle qui a débuté ce soir.

Le président fait part que votre conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle vous êtes invités à voter soit celle qui est la plus avantageuse pour les membres et la communauté. Il mentionne que, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours. Vous serez alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui vous sera soumise pour une nouvelle période de votation. Un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l'assemblée.

6- FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Monsieur Xavier Simard remercie, en son nom et au nom de ces collègues du conseil d'administration, les personnes présentes, en salle et en ligne, de leur présence, de leur implication ainsi que de leur confiance envers nous et envers toute l'équipe de la Caisse Desjardins des Chutes Montmorency! Il remercie également ces collègues du CA de leur engagement et de leur disponibilité. Merci de votre appui! Merci aux employés, à la direction générale, à monsieur Stéphane Dubé ainsi qu'à l'animatrice de la soirée. Merci aux organismes ainsi qu'aux employés du CDE de leur présence. Merci à Cindy Pouliot Desmarais pour l'organisation de la soirée et de son excellent travail.

Les membres dans la salle applaudissent.

Monsieur Stéphane Dubé remercie à son tour M. Simard! Il remercie madame Claudine Therrien pour son dévouement ainsi que plusieurs employés de la Caisse pour la planification et l'organisation de la soirée. Votre support a contribué à la réussite de ce soir. Merci à Cindy Pouliot Desmarais pour son leadership et sa capacité de prise en charge. Merci aux jeunes du Para-Chute de Boischatel, du Carrefour Jeunesse-Emploi Montmorency et les gens du Pivot d'être avec nous ce soir. Monsieur Dubé invite les membres à se rendre à l'accueil pour participer :

- À la friperie : Les bénéfices recueillis iront à l'organisme Le Pivot ;
- À déguster du miel préparé par les jeunes du Para-Chute de Boischatel ;
- À déguster des bouchées préparées par les jeunes du Carrefour Jeunesse-Emploi Montmorency.

Surveillez nos prochaines communications pour connaître les résultats. Bonne fin de soirée, bon vote!

7- PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats :

- **Proposition sur la répartition des excédents**

96.67 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.
La proposition est adoptée.

- **Élection des membres du conseil d'administration**

Les quatre membres du conseil d'administration élus, par ordre alphabétique, sont :

- Monsieur François Bouchard
- Monsieur Jean-Sébastien Guy
- Madame Colette Martin
- Madame Amélie Vaillancourt

Merci à toutes les personnes candidates pour leur intérêt à contribuer à la gouvernance de la Caisse.

Levée de l'assemblée

Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site Interne de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 30 avril 2023 à 23h59.

Monsieur Xavier Simard, président

Monsieur Stéphane Dubé, directeur général, secrétaire-adjoint du conseil d'administration et secrétaire d'assemblée